N.° 118. Du 11 frimaire an 11. 195.

LAISSEZ passer librement François Lancyon
natif d pradiers département d u Cantal domicilié à id municipalité
d id âgé de 34 ans, taille
d un M 5 f 2 m cheveux et sourcils chatains yeux gris
front couvert nez gros bouche moyenne menton rond et fourchu visage
ovale marqué de petite Vérole inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°
allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 1 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
Délivré d'après l'avis approbatif du Commissaire du Directoire
en date du 7 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Antoine Delvaux demeurant
à Aurillac et du citoyen Gerard Dugout demeurant à
lesquels ont signé avec nous. et lui Lancyon

Pegout Delvaux Lancyon

N.° 49 Du 8 jour
LAISSEZ passer librement François Etienne Couvert de l'an 11 ans domicilié
natif d pradiers département d u Cantal. âgé de 28. municipalité
d id ans, taille
d un M 6 f 2 m cheveux et sourcils chatains yeux roux gris.
front ordinaire nez bien fait bouche moyenne menton rond et fourchu visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°
allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 1 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
Délivré d'après l'avis approbatif du Commissaire du Directoire
en date du 3 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Antoine Delvaux demeurant
à Aurillac et du citoyen Gerard Dugout demeurant à
lesquels ont signé avec nous. et lui Etienne.

Pegout Delvaux Etienne

N.° 50 Du 9 Jud.
LAISSEZ passer librement Maurice Gaubey Couvert de l'an 11 ans domicilié
natif d Aurillac de la Cne. Succursale de Sepx de la Croix
d id département d u Cantal. âgé de 21 municipalité
d un M 6 p 0 m cheveux et sourcils chatains foncés yeux bruns
front ordre nez gros bouche moyenne menton rond visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.° une cicatrice au dessus
allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 1 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
Délivré d'après l'avis approbatif du maire d'Aurillac
en date du 9e jour et sur l'attestation du citoyen jean Goudry demeurant
à Aurillac le jour et du citoyen pierre Lavitre demeurant à
lesquels ont signé avec nous. et lui Gaubey

Gaubey Lavitre Goudry